

Le Bulletin de
SAINT-VICTOR ET MELVIEU
2020



Photo René-Pierre Delorme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal, Les employés communaux et Commissions	Page 4
La Population communale	Page 5
Permanences, Urbanisme: PC	Page 6
Information	Page 7
Editorial	Pages 8-9
Finances	Pages 10-11
La Communauté de Communes, PLUI	Page 12
Les bâtiments communaux, travaux, voirie, événements et locations.....	Pages 13-20
L'école	Page 21
Tourisme	Page 22
Tourisme et Patrimoine	Pages 23-25
Quelqu'un de chez nous: Hippolyte BONAL	Pages 26-28
Le CCAS, le SIEDA	Page 29
L'eau potable	Page 30
Les déchets verts, le SYDOM	Page 31
Les associations	Pages 32-42
• Association des Parents d'Elèves des écoles -----	Page 32
• Comité des Fêtes de Melvieu -----	Page 33
• Bibliothèque Municipale -----	Page 34
• Association « Plateau survolté » -----	Page 35
• La Société de Chasse -----	Page 36
• Les Amis de Notre Dame du Désert -----	Page 37
• AFM Téléthon -----	Page 38
• ADMR -----	Page 39
• Club des Raspes -----	Page 40
• Armoni-Santé -----	Page 41
• Cercle de sagesse des « grand-mères » -----	Page 42
Les Brèves	Pages 43-44
Ils travaillent chez nous	Pages 45-46

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jean CAPEL

1ère Adjointe :
Mme Danièle MERANDON

2ème Adjoint :
M. Sylvain MONTADE

3ème adjoint :
M. Claude ALAUZET

Conseillers :
Mme Marie-Pierre CUQ
Mme Emilie GAYRAUD
Mme Claudine GOUJARD
M. Sébastien JUERY
M. Jérôme TIERS

LES EMPLOYES

Voirie :

Guilhem BRU
Mickael DAFFAS
Michel VEYRIE

Ménage et cantine:

Jacinte CABRAL
Carole JOLY

ATSEM :

Jacinte CABRAL
Nathalie HEURTEVENT
Solange SENDRAL

Administration :

Stéphanie ARTIS
Agnès LOBRY

LES COMMISSIONS

- **Finances Budgets - Activités économiques:**

Jean CAPEL, Claude ALAUZET, Danièle MERANDON, Sylvain MONTADE

- **Travaux et Urbanisme - Environnement- Voirie ordures ménagères - Eau et Assainissement - Incendie - SIEDA :**

Emilie GAYRAUD (Fleurissement), Sylvain MONTADE, Jérôme TIERS

- **Bâtiments communaux (et visites pour locations) :**

Claude ALAUZET, Marie-Pierre CUQ, Claudine GOUJARD

- **Tourisme - Culture - Valorisation du Patrimoine et Relation avec les Associations :**

Emilie GAYRAUD, Claudine GOUJARD, Danièle MERANDON

- **Ecole Transport Scolaire Jeunes :**

Marie-Pierre CUQ, Emilie GAYRAUD, Claudine GOUJARD, Sébastien JUERY

- **Agriculture - Artisanat - Activités Commerciales et Artistiques :**

Sylvain MONTADE, Jérôme TIERS

- **Cimetières :**

Cimetière de Melvieu : Emilie GAYRAUD, Claudine GOUJARD
Cimetière de St-Victor : Jérôme TIERS

- **Communication :**

Marie-Pierre CUQ, Danièle MERANDON, Jérôme TIERS

- **Actions sociales (ancien CCAS):**

Marie-Pierre CUQ, Emilie GAYRAUD, Claudine GOUJARD

- **Déléguée à la Sécurité :**

Claudine GOUJARD

LA POPULATION COMMUNALE

- **DECES** :

22 février 2019: Bernard CAZES, à Saint-Affrique

31 juillet 2019: André VIDAL à Saint-Victor et Melvieu

05 septembre 2019: Alain CARRAT à Saint-Victor et Melvieu

18 septembre 2019: Yvonne BEC à Saint-Rome de Tarn

28 novembre 2019: Gabrielle DECUP à Saint-Rome de Tarn

9 décembre 2019: André FABRE à Saint-Affrique

Décès des personnes nées sur la commune et résidant ailleurs*:

16 janvier 2019: Florentine FERRERA à Asprières

17 janvier 2019: Denise ARCIER à Saint-Sernin Sur Rance

8 février 2019: Gaston CAMBIAYRE à Saint-Affrique

22 mars 2019: Melchora VENZAL à Briatexte

12 juin 2019: Adèle GOMEZ à Elne

27 juillet 2019: Roger CHARRUAUD à Carmaux

17 août 2019: Ricardo LOZANO à Clamecy

22 octobre 2019: Marie GARCIA à Gignac

30 novembre 2019: Fernande BONNEFOUS à Maraussan

** Depuis quelques années, nous recevons de nombreux avis de décès de personnes nées sur la commune durant la construction du barrage de Pinet (1926– 1930 environ).*

- **NAISSANCES** :

12 janvier 2019: Nino FRAYSSE né à St-Affrique, fils de Julien FRAYSSE et Hélène HOARAU

07 juin 2019: Jacques et Edith LE MEE vous font part de la naissance de Dalia, fille de Mathieu et Elsa HOFFMANN

28 novembre 2019: Emma MONTADE née à St-Affrique, fille de Sylvain MONTADE et Nathalie PORTES

PERMANENCES MUNICIPALES

Horaires d'ouverture du Secrétariat

Lundi : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00

Mardi, Jeudi et Vendredi : 14h00 à 17h00

Permanences du Maire (sur rendez-vous)

Monsieur le Maire reçoit tous les mardis de 10h00 à 12h00

Et de 15h00 à 17h00

Tél. 05.65.62.51.05 - Fax. 05.65.62.59.32

Courriel: mairie.saintvictoretmelvieu@gmail.com

URBANISME—PERMIS DE CONSTRUIRE

- **VINAS Christophe** : Permis de construire, en cours d'instruction.
- **Commune de St-Victor et Melvieu**: Permis de construire pour l'installation d'un préau dans la cour de l'école, en cours d'instruction.

L'instruction des autorisations d'urbanisme est effectuée par Aveyron Ingénierie.

Si vous avez des questions concernant un futur projet n'hésitez pas à les rencontrer au siège de la Communauté de Communes Muse et Rases du Tarn, avenue St-Ferréols à St-Rome de Tarn **de 9h à 12h** un mardi par mois.

Ci-dessous les dates du 1er semestre 2020:

- Mardi 21 janvier
- Mardi 18 février
- Mardi 17 mars
- Mardi 21 avril
- Mardi 19 mai
- Mardi 23 juin

Il est cependant conseillé, au préalable, **de prendre rendez-vous au 05.65.59.35.50.**

INFORMATION

Extrait du Code Electoral:

« Article L52-1

Modifié par la LOI n°2011-412 du 14 avril 2011—art. 6 »

« Pendant les six mois précédant le premier jour d'une élection et jusqu'à la date du tour de scrutin où celle-ci est acquise, l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de presse ou par tout moyen de communication audiovisuelle est interdite.

A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut-être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. Sans préjudice des dispositions du présent chapitre, cette interdiction ne s'applique pas à la présentation, par un candidat ou pour son compte, dans le cadre de l'organisation de sa campagne, du bilan de la gestion des mandats qu'il détient ou qu'il a détenus. Les dépenses afférentes sont soumises aux dispositions relatives au financement et au plafonnement des dépenses électorales contenues au chapitre V bis du présent titre. »

Pour les élections municipales, cette interdiction s'applique **à compter du 1er septembre 2019** et concerne notamment la communication des mairies, donc le **bulletin municipal**.

Bulletin municipal, promotion, événements : qu'est-ce qui est interdit ?

- **Le bulletin municipal.** Les bulletins municipaux peuvent poursuivre leur parution et avoir un caractère neutre et informatif. Le document doit présenter un contenu habituel et revêtir une présentation semblable aux précédentes éditions. Il est interdit à un candidat sortant de signer une tribune politique dans le bulletin municipal. Il revient au juge de vérifier si la périodicité et le format habituel du bulletin ont été conservés.
- **La promotion publicitaire du bilan de l'équipe municipale** est interdite à compter du premier jour du sixième mois précédant les élections, soit à partir du 1er septembre 2019. Les communes ne doivent pas engager une campagne de promotion publicitaire sur le bilan ou la gestion de l'équipe municipale en place. Tous les supports sont concernés : bulletin municipal, sites internet, brochures mais aussi cartes de vœux, discours. Par exemple, il est possible au maire de présenter un bilan de son action mais celui-ci doit être objectif. S'il souhaite promouvoir ce bilan, il doit intégrer les frais de publication ou de diffusion dans son compte de campagne.
- **L'organisation d'événements** Les cérémonies diverses (vœux, inaugurations, fêtes locales, etc.) peuvent toujours être organisées à la condition d'avoir lieu conformément à leur périodicité habituelle et dans les conditions habituelles (ni avancé, ni retardé, ni particulièrement amplifié).
- **L'utilisation, pour mener campagne, des moyens matériels de la commune** (voiture de fonction, téléphone, etc.) ainsi que le recours au personnel municipal sont interdits. En cas d'utilisation des moyens de la commune par le maire sortant, celle-ci doit lui être facturée au prix du marché pour respecter l'égalité entre les candidats.
- **L'utilisation des sites internet des collectivités.** Tenus à la neutralité dans les 6 mois précédant l'élection, ils ne peuvent ni servir explicitement la propagande d'une liste ni établir de lien vers le site d'une liste.

Source: <https://www.vie-publique.fr/eclairage/269985-municipales-2020-quelle-communication-en-periode-pre-electorale>.

Le site vie-publique.fr est réalisé par la DILA (Direction de l'information légale et administrative), rattachée aux services du Premier Ministre.

EDITORIAL

En période de vœux, chaque année, le bulletin municipal doit relater la vie de notre commune, avec les réalisations et les projets à venir.

Mais cette année, période pré électorale oblige, la loi restreint notre liberté d'expression: en effet, l'article L52-1 alinéa 2 du code électoral stipule qu'à compter du 1er septembre 2019 « la communication institutionnelle de la collectivité, qui a pour vocation d'informer la population sur les affaires locales, ne doit pas revêtir, dans cette période, de caractère de campagne de promotion publicitaire de ses réalisations et sa gestion ».

C'est pourquoi, je m'en tiendrai au minimum. Cependant quelques faits marquants de l'année 2019 doivent être rappelés.

Le conseil municipal a malheureusement perdu un de ses membres en la personne de Bernard Cazes.

Face à l'augmentation des effectifs prévus à la rentrée scolaire 2019, au RPI de St-Victor et Melvieu et du Truel, en février, parents d'élèves, et élus des quatre communes concernées (Ayssènes, les Costes Gozon, Le Truel et St-Victor et Melvieu) demandaient la mise en place d'un poste d'enseignant supplémentaire. Ce à quoi l'académie n'avait proposé qu'un recomptage à la rentrée. Une manifestation a donc été organisée dans la cour de l'école le dimanche 31 mars. Cependant, malgré le soutien de la population, de nos élus, députés et sénateurs, cette demande n'a pu aboutir.

A ce jour, 24 élèves sont scolarisés à St-Victor. Depuis septembre, une ATSEM supplémentaire a été embauchée à mi-temps pour les matinées.

A vous tous, je vous souhaite un belle année 2020. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, bonheur, santé et épanouissement !

Jean Capel, Maire

Décès de Bernard CAZES



Bernard nous a quitté ce 23 février 2019.

Marié à Melvieu avec Maryline il s'est vite intégré à la vie du village qu'il a adopté et qui l'a adopté.

Aussi c'est à la Cardellerie qu'il construit, en 1990, sa maison qu'il occupe avec sa famille, ses deux filles, Amandine et Camille.

Très vite, il devient membre actif de la Société de Chasse dont il assure le secrétariat pendant plusieurs années.

Homme convivial et à l'écoute, il se rend disponible pour sa commune, dont il est élu aux élections municipales de 2007. En 2010, il sera 1^{er} adjoint jusqu'en 2014. De 2014 année où il est réélu et jusqu'à ce jour, Bernard est conseiller municipal en charge de la sécurité et du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA) qui œuvre pour l'aménagement du territoire. Agent EDF, il était sensibilisé à ces problèmes.

A l'heure de la retraite, la pêche et la chasse occupent ses journées.

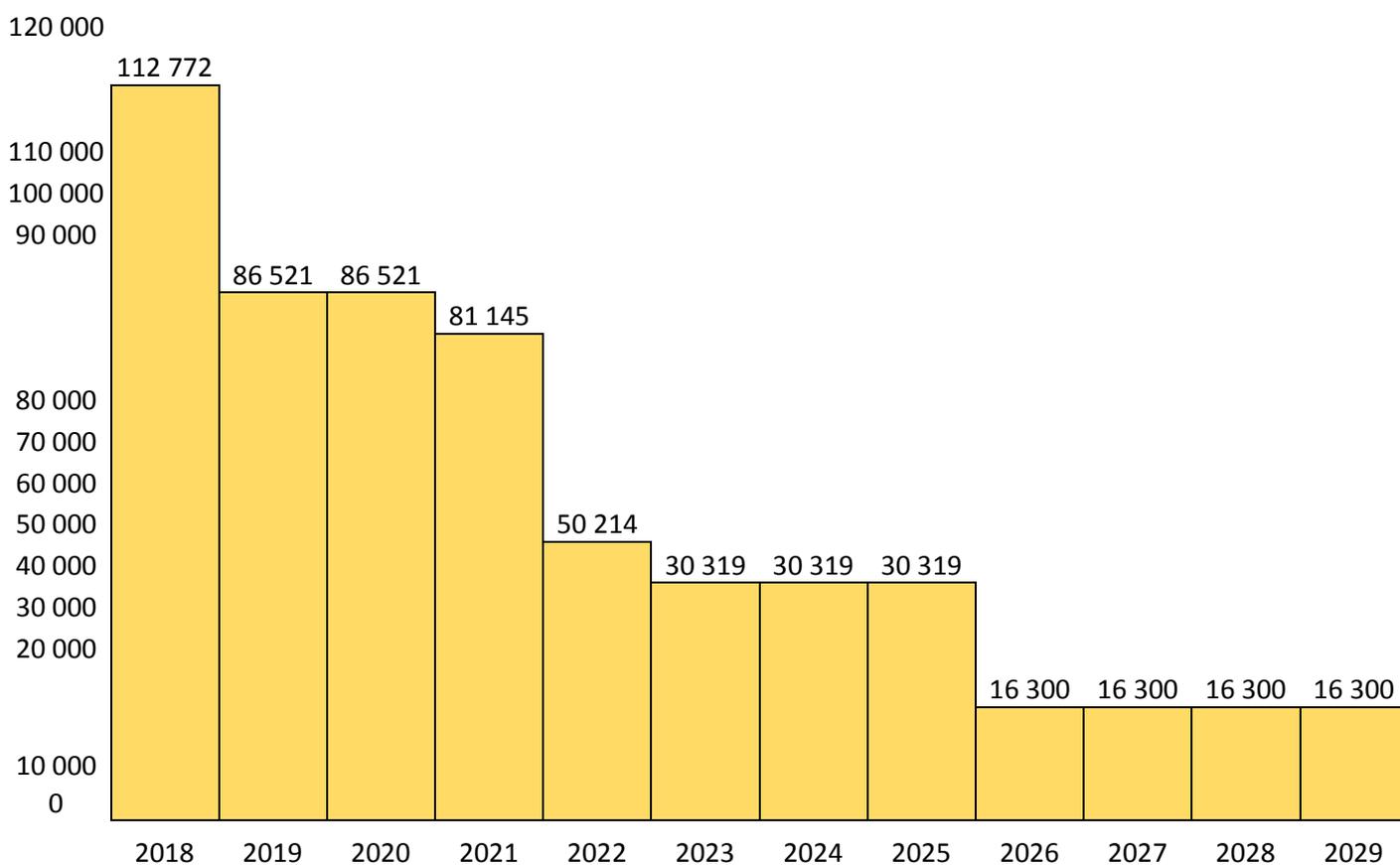
Il a la joie et la fierté d'être grand-père le 11 février dernier d'une petite Adèle, avant de nous quitter à l'âge de 61 ans.

FINANCES

Comme chaque année, quelques chiffres au 31 décembre 2019:

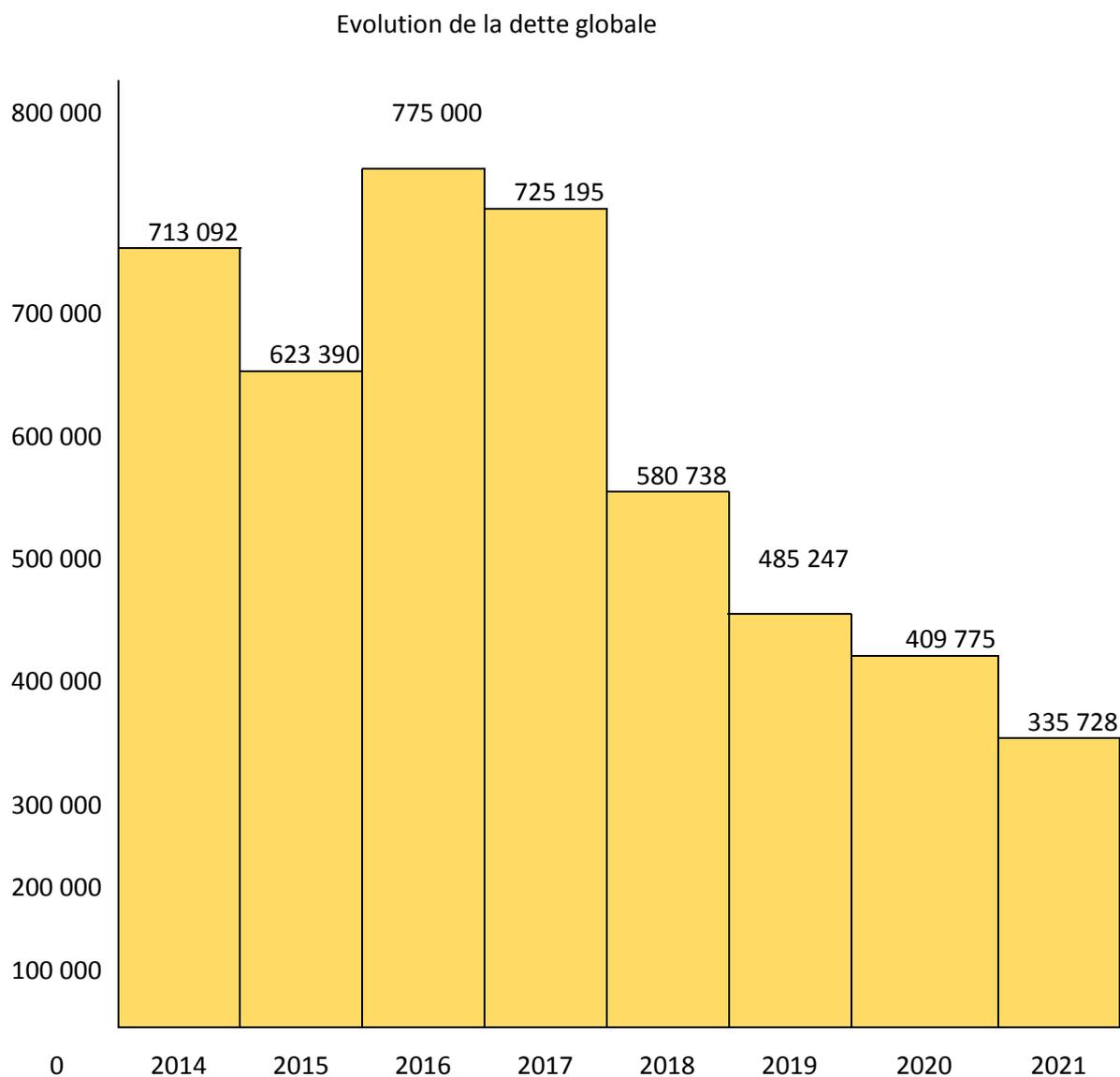
	2016	2017	2018	2019
011 Charges à caractère général	161 520	193 973	281 842	271 884
012 Dépenses de personnel	193 434	187 975	207 019	180 230
014 Atténuation des produits	19 294	22 066	24 778	19 235
65 Autres charges de gestion	49 545	54 872	45 227	54 040
66 Charges financières	13 217	10 567	8 416	6 186
Dont 664-D dont intérêts de la dette	13 217	10 567	8 416	6 186
67 Charges exceptionnelles		894	4308	53
Total	437 010	470 347	568 590	531 628

Evolution des annuités de la dette (en euros, au 1er janvier de chaque année):



Evolution de la dette globale (en euros, au 1er janvier de chaque année):

Tous budgets confondus: communal, eau et assainissement, multiservices



Montant des recettes perçues en 2019: 1 163 541 €

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MUSE ET DES RASPES DU TARN

Comme vous avez pu le lire dans les premières pages, la loi, en cette année d'élections municipales encadre strictement toute publication dont le bulletin municipal.

Dans ce contexte la Communauté de Communes de la Muse et des Raspes du Tarn n'a pas souhaité publier de bulletin. Un document à usage interne, pour les élus, nous a été communiqué. D'autres collectivités sont allées dans le même sens. D'autres ont anticipé faisant paraître leur bulletin en avance pour respecter le délai des six mois.

Je ne ferai donc pas comme les autres années le point sur nos votes dans le cadre de la Communauté de Communes, d'une part pour ne pas risquer de contrevenir à la loi, d'autre part, parce qu'il ne serait pas correct de faire état de nos positions, voire nos oppositions, sans qu'il y ait du côté de la Communauté de Communes une autre information en contrepoint.

Dans le bulletin, les associations peuvent bien sûr communiquer librement sur leurs activités et leur bilan.

Pour la commune, nous avons préféré maintenir le bulletin en évacuant tout ce qui pourrait être interprété comme une « promotion » de l'action municipale.

Aussi cette année votre bulletin sera très simple, joyeux, ludique, coloré : une succession de photos avec une légende.

A toutes et à tous je souhaite de bonnes fêtes de Noël et une bonne année 2020.

Danielle Merandon, 1ère adjointe

PLUI

En séance du 23 juillet 2019, le conseil de communauté a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

La procédure s'est poursuivie avec la consultation des personnes publiques associées durant trois mois. Celles-ci ont communiqué leurs conclusions. Le projet doit donc être réajusté, notamment en réduisant les surfaces de la zone constructible sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes et par conséquent sur notre commune.

Une enquête publique sera réalisée en 2020. Les observations, les propositions ou les demandes du public pourront être remises ou adressées au commissaire enquêteur. Toutes les informations sur les dates et la procédure de l'enquête publique seront diffusées sur le site internet de la communauté, par avis dans la presse et affichage.

Le PLUI pourra être modifié en fonction des conclusions du rapport du commissaire enquêteur.

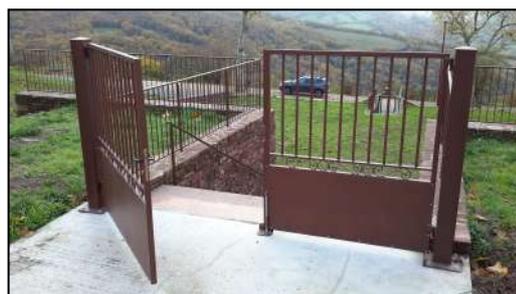
L'approbation du PLUI interviendra ensuite par délibération du conseil de communauté en 2020.

Jean Capel, Maire

TRAVAUX

BATIMENTS COMMUNAUX :

- **Cimetière de Melvieu:** portails et grilles par l'entreprise AF3M pour un montant de 15 480€ et crépis par l'entreprise FACADIM pour un montant de 4 422€ (participation du SIVOM : 8 465€)



- **Fenêtres des deux appartements de l'ancienne école de Melvieu** par l'entreprise OLLIER pour un montant total de 7 912.80€



- **Rénovation d'un appartement de l'ancienne école de Melvieu:** menuiseries par l'entreprise OLLIER pour un montant de 3 811.50€ (somme comprise dans la facture citée ci-dessus), peinture par l'entreprise Christophe VINAS pour un montant de 7 693.65€, électricité par l'entreprise TARROUX pour un montant de 5 073.53€, cuisine (2 850€) installée par les employés communaux (participation du SIVOM: 6 000€)



- **Porte coupe feu à l'Oustalet (2 020€)** pour mise aux normes de sécurité, installée par les employés communaux.



- **Monument aux morts à Melvieu: rénovation du socle par l'entreprise BLANC pour un montant de 5 857.20€ et réfections des plaques par TRANS'AMBULANCES pour un montant de 3 131.76€ (participation du SIVOM: 4 000€).**



- **Installation d'un défibrillateur dans chaque salle des fêtes, Melvieu et St-Victor: achat (2 316€)** ainsi que souscription à un contrat de maintenance annuel (230.40€/an) à l'entreprise CARDIOP Défibrillateurs. Une autre séance de formation est envisagée.



- **Remplacement du moteur de la cloche de l'église de St-Victor par l'entreprise CAMPA pour un montant de 1 701.71€**
- **Travaux de sécurisation et d'entretien du clocher et de la toiture de l'église de Melvieu par l'entreprise SOLER pour un devis estimatif de 21 398.06€.**

VOIRIE :

- **Traçage de quatre passages piétons** (à l'école de St-Victor, à la salle des fêtes de St-Victor, à la salle des fêtes de Melvieu et à La Combe) par l'entreprise MIDI TRACAGE pour un montant de 416.16€ .



- **Installation de 3 plateaux ralentisseurs à Melvieu** par l'entreprise COLAS pour un montant de 10 336.20€ . Subvention du Département (amendes de police): 3 448€.

- **Entretien voirie à l'épaveuse** par l'entreprise Nicolas PORTES pour un montant de 18 000€.



- **Débroussaillage des chemins** par l'entreprise CAUSSES ET VALLEES pour un montant de 5 637.60€

- **Mur sur le chemin rural** au lieu-dit La Fosse par l'entreprise LADEPEYRE pour un montant de 3 240€.



- **Réfection du revêtement à l'entrée de la salle des fêtes de St-Victor** par l'entreprise COLAS pour un montant de 1 947€



- **Remplacement d'un poteau incendie** par l'entreprise SAUR pour un montant de 3 148.98€

- **Aménagement du parking à St-Victor:** par l'entreprise COLAS pour un montant de 13 749.60 €



- **Aménagement des abords et du parking du nouveau cimetière à Melvieu** par l'entreprise COLAS pour un montant de 11 268 €

MATERIELS :

- **Achat d'un tracteur:** 67 680 € Garage CLAAS dont il faut déduire 18 000€ pour la reprise du tracteur Renault.
- **Vente du tractopelle:** 3 000€



- **Achat d'une remorque pour le transport de la chambre froide:** 5 760€ Garage CAUQUIL.

PATRIMOINE ET TOURISME:

- **Aménagement de la Tour de St-Victor:** achat de meubles et autres à EMMAUS pour un montant de 823€ et aménagement par des bénévoles (voir photos dans l'article « Patrimoine »).
- **Menuiseries de la Tour de St-Victor** par l'entreprise CONNES Jean-Louis pour un montant de 8 162.10€ (participation SIVOM: 1 907€).
- **Tables d'orientation de la Tour de St-Victor** : par l'entreprise 3D1 pour un montant de 18 000 € (participation SIVOM: 5 300€).



EVENEMENTS

- **Départ institutrice:**

Muriel Connes, directrice de l'école de St-Victor depuis septembre 2015, est partie enseigner dans une école de Saint-Affrique.

Elle a donc été remplacée par Justine Gaben.

Nous lui souhaitons une bonne continuation !



- **Cérémonie du 11 novembre:**

La cérémonie de commémoration du 101^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 a eu lieu le dimanche 10 novembre 2019 devant le monument aux morts, à Melvieu.

Malgré le temps pluvieux et froid, c'est une quarantaine de personnes qui s'est rassemblée pour rendre hommage aux morts pour la France.



Le monument aux morts a bénéficié cette année d'une réfection totale (avec la participation du SIVOM). Dans son discours Monsieur le Maire a tenu à remercier les personnes qui ont œuvré à cette rénovation. Par ailleurs, à cette occasion, tous les noms des morts de la commune, Melvieu et St-Victor, ont été réunis sur la même plaque, symbole de l'entente qui doit régner entre les deux villages de notre commune.

Après le discours du Maire et la lecture de la lettre de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, les noms des habitants de la commune qui ont perdu la vie au combat ont été cités et une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts.





La cérémonie s'est conclue autour du verre de l'amitié à la salle de l'ancienne cantine de Melvieu.

- **Achat du terrain à M. Costes (parking)** pour un montant de 8 704€

- **Echange de parcelles:**

Cette année, la commune a procédé à la régularisation de quatre chemins.

Une enquête publique a été réalisée du 10 au 25 juillet 2019. Le commissaire enquêteur a ensuite communiqué ses conclusions en émettant un avis favorable à l'ensemble du dossier.

A ce jour, le dossier est en cours de finalisation chez le notaire.

- **Hangar de Bosc:**

Le 15 juillet 2019, le conseil municipal se prononçait en faveur de l'acquisition d'un hangar situé à BOSC parcelle C 367 au centre du hameau. Ceci afin que ce bâtiment partiellement construit sur le domaine communal et inesthétique soit démoli. De plus, l'emplacement central qu'il occupe sera aménagé en parking, parking rendu nécessaire par la vente de maisons qui ne peuvent disposer de stationnements privés.



Les négociations ont été longues et laborieuses. Aussi ce projet qui devrait être réalisé depuis longtemps n'est toujours pas terminé.

Actuellement le dossier enfin clos (délibération, accord de la mandataire judiciaire des propriétaires, laquelle souhaitait que la commune se porte acquéreur de l'ensemble des biens de la succession, accord des héritiers pour vider le

hangar) est déposé chez le notaire.

M. le Maire attend la convocation pour une signature qu'il espère proche.

- **Sapins de Noël:** les sapins ont été installés par les employés municipaux puis ils ont été décorés par les bénévoles. Nous les remercions pour cet embellissement des villages en cette période des fêtes de fin d'année.



LOCATIONS

Sud Massif Central Habitat assure la gestion des biens appartenant à la commune.

Aujourd'hui, deux lots sont libres:

- **Ecole de Melvieu:** les travaux de rénovation et de mise en conformité réalisés en 2019 sont terminés. L'appartement n'a pas de locataire à ce jour.
- **Maison Raynal** à Melvieu: les locataires ont libéré la maison fin décembre 2019.

Au mois de mars 2019, les locataires de la **maison du Planol** nous ont quitté, après avoir passé de nombreuses années dans ce logement. Les normes des bâtiments destinés à la location ont évolué, Sud Massif Central Habitat nous demande de réaliser des travaux pour relouer cet ensemble: isolation, électricité, menuiseries, peinture, chaudière, désamiantage. Etant donné le coût élevé des travaux et la situation du bien, le Conseil Municipal décide de vendre en l'état cet ensemble (Conseil Municipal du 16 septembre 2019). Une expertise est réalisée pour déterminer la valeur du bien à la vente dans une agence immobilière de St-Affrique.

Comme nous vous le disions déjà l'année dernière, le montant des loyers encaissés ces dernières années ne couvre pas les emprunts contractés pour ces appartements, mais le différentiel entre les deux se réduit régulièrement.

Cette année le **montant des loyers encaissés** s'élève à **66 481.47 €**.

Claude Alauzet, Sylvain Montade et Jérôme Tiers, Adjoints et Conseillers Municipaux

L'ÉCOLE

Le lundi 2 septembre, 24 élèves étaient présents dans la cour de l'école de Saint-Victor pour débiter une nouvelle année scolaire. Ils ont pu faire connaissance avec leurs nouvelles enseignantes, Justine Gaben (le lundi, jeudi et vendredi) et Frédérique Bousquet (le mardi). Ils ont également retrouvé Nathalie Heurtevent, ATSEM toute la journée à l'école et en charge de la garderie. La municipalité a octroyé cette année une deuxième personne, tous les matins pour aider à l'accueil de ces nombreux élèves de maternelle. Il s'agit de Jacinthe Cabral qui s'occupe également de la cantine avec Carole Joly.



La répartition au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) a sensiblement évolué pour permettre à chaque enfant de travailler dans les meilleures conditions. Cette année, ce sont 9 élèves de PS, 10 élèves de MS et 5 élèves de CP qui sont accueillis dans les locaux de l'école alors que les GS et les CE, CM sont à l'école du Truel.

L'ensemble des élèves du RPI travailleront sur un projet commun autour des 4 éléments : l'air, l'eau, la terre et le feu qui sera décliné au fil des périodes.

Côté sport, Didier Guiral continue à intervenir au sein de l'école, alors que Nadège Combes et Anne-Marie Dulieu apportent toutes leurs connaissances en matière linguistique pour, respectivement, l'occitan et l'anglais. Des rencontres sportives inter-écoles, culturelles sont également au programme de cette nouvelle année scolaire.

Le Balcon des Raspes



Nous sommes les heureux propriétaires du Balcon des Raspes depuis Septembre 2019. Christian, ancien chef de chantier dans le Tarn et Garonne, Maïté, prof de gymnastique dans le Nord, Târa en pleine adolescence et Papy Jean.

Nous sommes tombés sous le charme du lieu et de sa région, notre objectif principal est de transmettre aux touristes nos valeurs du respect de l'environnement :

Faire du tourisme éco-responsable et limiter son impact sur l'environnement par des gestes simples comme :

- Trier ses déchets, se déplacer à pied ou en vélo, faire ses courses localement et accepter que parfois la nature s'invite dans les chalets.

Nous n'utilisons aucun produit toxique, juste du vinaigre et de l'huile de coude !

Nous avons une grande salle avec sono où il est possible de faire des réunions, fêtes... et nos 15 chalets en bois peuvent chacun accueillir 5 personnes dans un grand confort.

Chaque location est l'occasion d'échanges et nous espérons faire de belles rencontres.

Nous sommes actuellement en travaux afin d'être moins gourmand en eau et électricité, cependant la location des chalets reste ouverte toute l'année.



Nous vous invitons pour notre pot de bienvenue le **dimanche 5 avril 2020 à 18h** afin de tous vous rencontrer.

Maïté et Christian

TOURISME ET PATRIMOINE



Située au cœur des Gorges des Raspes du Tarn, la commune de St-Victor et Melvieu a été marquée par l'histoire médiévale des Montcalm Gozon. Découvrez dans chaque village le patrimoine local grâce aux sentiers et tables d'interprétation du patrimoine.

A St-Victor vous pourrez grimper en haut de la Tour de Guet du XVème siècle et admirer les paysages époustouflants. La visite de l'église décorée par les fresques de N. Greschny et le Centre d'Art Mural s'impose.

Découvrez Melvieu, village de caractère en grès rouge aux ruelles fleuries et Notre Dame du Désert, site grandiose avec des paysages sur les Raspes à couper le souffle.

Décors sauvages, calades, fontaines, vestiges de la chapelle romane, four à pain et autre petit patrimoine vous enchanteront.



Emilie Gayraud, Conseillère Municipale

Texte rédigé pour la Brochure de l'Office du Tourisme Raspes du Tarn et Vallée de la Muse, 2019



Inauguration le 29 juin 2019 à St-Victor de la table d'interprétation de Notre Dame du Désert ainsi que des 11 panneaux, dont 6 situés à St-Victor, 4 situés à Melvieu et 1 situé à Ayres. Ainsi, nous avons des sentiers de découverte sur nos deux villages.

Nous avons inauguré également la balade numérique réalisée avec l'aide du Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Cette balade est à télécharger sur le smartphone et permet ainsi de découvrir les sites remarquables de notre commune.

Un descendant des Montcalm-Gozon cherche une intrigue qui l'entraîne sur les traces de ses ancêtres depuis St-Victor jusqu'à Notre Dame du Désert.

Pour télécharger l'application:

- aller dans le Play Store ou l'Apple Store  
- taper « Balade des Grands Causses »,
- installer, accepter les conditions d'utilisation et ouvrir.

TOURISME ET PATRIMOINE

(suite)

Pour télécharger la balade de St-Victor et Melvieu:

- choisir la langue souhaitée
- cliquer sur l'étiquette correspondant au village de St-Victor et Melvieu
- démarrer (la connexion internet n'est plus obligatoire à partir de ce moment)
- commencer la visite
- appuyer sur l'étiquette du point n°1 (Office de tourisme) et se laisser guider.



Les travaux concernant la Tour ont été poursuivis par la réfection des fenêtres, l'éclairage, l'illumination en période de fin d'année et l'ameublement intérieur dans les différentes salles: la salle dite des horloges dénommée salle Pierre Prion qui a vécu près de 2 ans au dernier étage de la Tour (voir p.27 du bulletin 2019).



Il est possible de visiter cette tour et de monter à son sommet pour apercevoir les Rasperes, le Lévezou, les Monts de Lacaune et plus loin encore si le temps le permet.



TOURISME ET PATRIMOINE

Les chemins de randonnées ont le vent en poupe depuis plusieurs années et notre territoire se prête à merveille à cette activité.

Concernant le GR Florac– Moissac qui doit longer le Tarn, la commune de St-Victor ne sera pas traversée par ce chemin qui passera rive droite de la rivière par le Viala du Tarn et Pinet pour rejoindre Ayssènes et Le Truel et ce, malgré notre détermination et notre volonté de mettre en place une « variante ».

Par contre, dans le cadre de « l'itinérance douce » , nous travaillons depuis 2017 à la valorisation de nos sites et paysages, et avons proposé une toile d'araignée qui permettra de relier notre commune aux communes voisines et par là même au GR Florac - Moissac:

- mise en valeur du chemin St-Rome - St-Victor par la Valade
- St-Victor - Cité EDF de Pinet et village de Pinet par Montredon
- St-Victor - Le Sucaillou - La croix du Ségala - Melvieu
- Bosc - La Salyssière - Le Truel
- Melvieu - Ayres
- Ayres - Baldagou - Les Costes-Gozon
- Notre Dame du Désert - Verdale et Ayssènes



Remercions ici toutes les personnes qui donnent des autorisations de passage sur leurs propriétés privées et sont, de ce fait, par contrat, dégagées de toute responsabilité en cas d'incident ou accident.

Ce projet mis en œuvre avec la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn et le Parc Naturel Régional des Grands Causses verra le jour en 2020/2021 après le nettoyage et le balisage des chemins (des subventions de l'ordre de 80 % sont demandées).

Le groupe patrimoine vous souhaite une excellente année 2020.

Emilie Gayraud, Conseillère Municipale

Quelqu'un de chez nous: Hippolyte BONAL, personnage atypique mais célèbre



« Hipolite » Bonal est né le 17 avril 1826 à Montredon, commune de St-Victor et Melvieu, fils de Bonal Jean-Pierre, cultivateur et de Mouysset Marie de Falgayrettes (hameau situé au nord ouest de Montredon, au dessus de Pinet - 450 mètres séparent Montredon de Falgayrettes).

Quatrième enfant d'une fratrie de cinq, il se retrouve orphelin très jeune: à cinq ans il perd sa mère, Marie, et à douze son père, Jean-Pierre alors âgé de 46 ans. La famille semble marquée par le destin: Jean-Pierre le frère aîné d'Hippolyte né en 1815 est mort à l'âge de deux ans; quant à Marie-Sophie née en 1828 elle ne devait vivre que douze jours. Il restera deux sœurs à Hippolyte: Marie-Victorine, née en 1818 et Marie, née en 1820. On ne sait rien de la vie d'Hippolyte Bonal jusqu'à ses vingt ans, âge auquel il entre au petit séminaire d'Aix-en-Provence. Il en sort quatre ans plus tard pour intégrer le monastère de la Grande Chartreuse en 1850. Accueilli par le Père Garnier (premier propriétaire de la marque Chartreuse), Hippolyte est admis au noviciat comme « frère libre » et prend le nom de « Frère Raphaël ». Des élans qui l'ont poussé vers la vie monastique, c'est Hippolyte Bonal lui-même, personnalité forte et sensible, qui les explique: « J'avais entendu parler de la Grande Chartreuse et du fameux élixir de Saint Bruno. Là, me disais-je, je me livrerai tout entier à la vie extatique, je satisferai tout mon désir d'adoration mystique ... Décidé, je demandai et obtins de me rendre au célèbre monastère. L'on me donna de bonnes lettres introductives et je pris, en septembre, la route du couvent ... ».



S'occupant de la pharmacie du monastère et employé au service des malades de la Grande chartreuse, Frère Raphaël fait preuve d'un tel dévouement que le docteur Martin, de Pont de

Beauvoisin, dira de lui: « Frère Raphaël est né médecin ! ». Ce sera d'ailleurs sur les conseils du Docteur Martin que le Révérend Père Dom Jean Baptiste Mortaize décidera d'envoyer Hippolyte suivre des études médicales à Lyon. Plus de deux années un peu difficiles pour ce religieux de 26 ans, souvent victime des moqueries et quolibets d'étudiants plus jeunes ayant découvert son état de Chartreux.

Puis Frère Raphaël part quelques mois à Paris, « suivre les cours de célèbres docteurs », avant de revenir à la grande Chartreuse et de devenir le très officiel médecin du monastère. Il y crée, à côté de la grande église, une salle d'hôpital pour les frères et pères malades.



A cette époque, le canton de Saint Laurent du Pont est privé de médecin: le maire du chef lieu avait en vain adressé des annonces dans les journaux. Avec son légendaire dévouement, Frère Raphaël distribuera conseils, consultations et remèdes à tous ceux venant le consulter au couvent. Sa réputation circulait à travers les montagnes de Chartreuse et il n'était pas rare de le rencontrer à Saint Laurent du Pont où il venait soigner des malades.

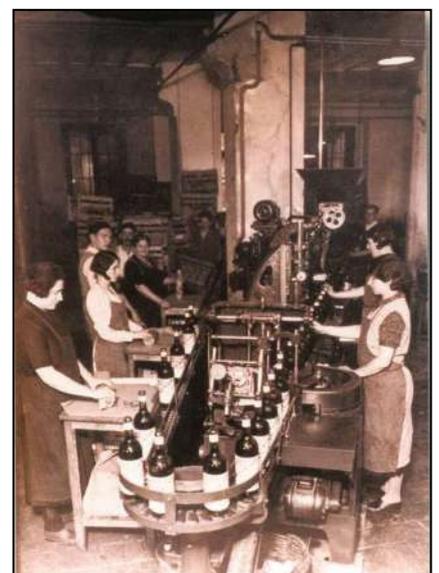
L'estime dont il jouissait était réciproque si on en juge par ces quelques notes, concernant Saint Laurent du Pont, également laissées par le religieux: « C'était un pauvre petit village avec de petites maisons couvertes d'essendoles. Avec ma nature affectueuse, je me liais avec cette population simple, profondément honnête ».



En 1858, ayant accouché et donné des soins à une femme, ce qui était contraire aux règles de l'Ordre des Chartreux, Frère Raphaël devra quitter la vie monastique, avant de s'installer, en août de la même année, comme pharmacien-médecin à Saint Laurent du pont. Les habitants de la commune de Chartreuse, qui avaient su apprécier ses qualités, accueilleront avec joie celui qui redevint alors Hippolyte Bonal, lui vouant même une vénération.

Son passage à la Grande Chartreuse lui a cependant fait découvrir l'élaboration des liqueurs à base de plantes, grande spécialité du monastère. Il est autorisé à installer sa distillerie en 1864, et la Maison Bonal est officiellement créée en 1865. Il élabore alors principalement une liqueur de son invention, où il unit le quinquina à la gentiane, ainsi qu'à d'autres plantes, et qu'il appelle Raphaëlle, en souvenir probablement de son passé monastique. Puis, il lance un apéritif, le Bonal, toujours à base des mêmes plantes, qui connaîtra un vrai succès entre les deux guerres avec son slogan, « L'ami des sportifs ».

La maison Bonal deviendra très vite d'un grand apport économique pour le pays, procurant de la main d'œuvre à nombre d'habitants de la vallée. Les bâtiments suivront l'essor de l'activité par des extensions progressives.





Hippolyte Bonal, puis son fils Raphaël, comprirent bien avant l'heure l'impact commercial que pouvait représenter la publicité.



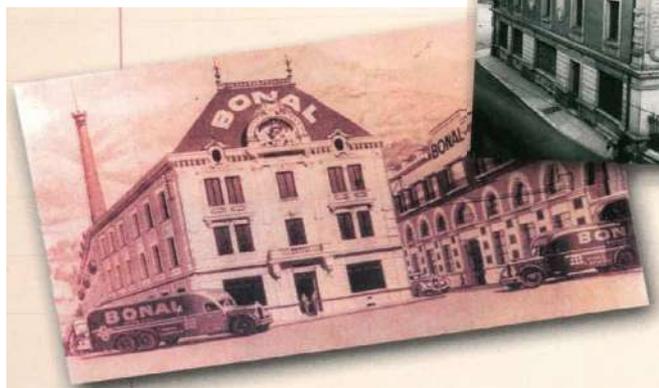
En 1889, lorsque l'apéritif Bonal décroche un Grand Prix lors de l'exposition universelle de Paris, il fait aussitôt réaliser des étiquettes mentionnant la récompense, mais aussi d'innombrables carafes, des cendriers ... qui ne cesseront d'être présents dans tous les cafés de France. De nombreuses affiches sont également réalisées avec différents slogans: «*Bonal ouvre l'appétit*», «*Un Bonal, ça c'est bon* », et surtout « *Bonal, l'ami des sportifs* ».



En 1976, cette activité cesse dans la cité laurentinoise, la fabrication du Bonal étant, par la suite, confiée à la société chambérienne Dolin. Actuellement, on peut trouver l'apéritif Bonal dans les commerces et grandes surfaces de la région de Grenoble Chambéry.

La Maison Bonal faisait travailler des centaines de personnes à Saint Laurent du Pont mais aussi dans les différents dépôts de Lyon, Nice, Marseille ... et même de St-Affrique (actuellement immeuble du garage Sauca).

L'importance économique de cette société peut sans nul doute être comparée à la Société des caves de Roquefort dans notre région !



Jean Capel, Maire

CCAS

Le goûter de Noël des aînés s'est déroulé jeudi 19 décembre, à la salle des fêtes de Melvieu. Les élus avaient tout mis en place pour servir et assurer le bon déroulement de cette après-midi récréative. Les chansons étaient interprétées par René Baldellon. Une corbeille gourmande garnie de produits du terroir était offerte à chaque participant.



LE SIEDA

Cette année nous avons été sollicités pour deux raccordements électriques sur la commune. Etant donné que, pour chacun de ces raccordements, la longueur des réseaux à créer est inférieure à 100 mètres, le S.I.E.D.A. prend en charge l'intégralité du coût des travaux (hormis la pose et le raccordement du compteur qui revient à la charge des propriétaires).

De plus, courant 2019, une convention de groupement de commandes (2020-2023) concernant l'éclairage public, a été signée avec le S.I.E.D.A. pour répondre aux besoins suivants:

- entretien des installations d'éclairage public
- renouvellement des luminaires obsolètes
- réduction de la pollution lumineuse
- optimisation énergétique des équipement d'éclairage public

Ces travaux seront financés à hauteur de 30% à 40% par le S.I.E.D.A.

Jérôme Tiers, Conseiller Municipal

EAU POTABLE

Malgré une saison particulièrement sèche cette année, le débit de la source de la Valade (unique point de pompage de la commune) a été suffisant pour l'alimentation en eau des habitants de la commune.

De plus, afin d'améliorer la qualité du traitement de l'eau, la pompe à chlore a été changée.

Enfin, le travail commencé l'année dernière avec Aveyron Ingénierie, visant à améliorer la qualité et le rendement de nos réseaux, suit son cours.

A ce jour, le transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes de la Muse et des Rases du Tarn est toujours repoussé pour 2026 (date butoir).

Claude Alauzet, Sylvain Montade et Jérôme Tiers, Adjoints et Conseillers Municipaux

EAU POTABLE



L'année dernière la mairie a mis en place un nouveau service :

« Alerte Citoyen ».

En cas d'alerte de l'ARS concernant les analyses de l'eau, grâce à ce nouveau système, vous pouvez recevoir, via votre téléphone (SMS sur les mobiles et message vocal sur les téléphones fixes) les informations qui pourraient vous être utiles comme par exemple la qualité, les restrictions ...



Afin de bénéficier gratuitement de ce service d'alertes et d'informations, n'hésitez pas à communiquer votre numéro de téléphone au secrétariat de la mairie.

DECHETS VERTS

NE BRÛLONS PLUS
nos déchets verts
à l'air libre !

Pour rappel:

Les mairies de St-Victor et Melvieu et du Truel ont mis à disposition des habitants, gratuitement, une plateforme de déchets verts située à Buffalières entre Melvieu et St-Victor.

La clé peut être récupérée à la mairie et rendue dès l'utilisation terminée dans un délai de 3 jours.

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.



L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...



QUI FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe aux communes de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)



SYDOM

À LA MAISON...

JE PENSE À TRIER MES EMBALLAGES

- Bouteilles et flacons de produits d'entretien ménager
- Les emballages en carton
- Les emballages métalliques
- Tous les papiers
- Bouteilles et flacons de produits d'hygiène
- Bouteilles et flacons de produits alimentaires
- Films de suremballages en plastique étirable

LES FAUX AMIS DU TRI
À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES

Barquettes en plastique et en polystyrène, emballages de sandwich, paquets de café, pots de yaourt et de crème fraîche, couches coïlées, rasoirs jetables en plastique, tubes de crème, jouets, etc.



LE VERRE AUSSI

JE DÉPOSE DANS LA COLONNE À VERRE

- Bouteilles
- Flacons
- Pots, bocaux

LES FAUX AMIS DU TRI
À DÉPOSER DANS VOTRE DÉCHÈTERIE

Vaisselle, céramique, pyrex, faïence, porcelaine, ampoules, vitres, miroirs, etc.

Extrait de la lettre d'information du SYndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron N°8 décembre 2018

LES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE SAINT VICTOR ET MELVIEU ET LE TRUEL

L'association des parents d'élèves des écoles de St Victor-et-Melvieu et Le Truel (APE) est une association, loi 1901, en lien avec les enseignants et les municipalités.

Elle a pour but de participer activement à l'aboutissement de certains projets éducatifs.

En sont adhérents, tous les parents d'enfants scolarisés sur une des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) qui déclarent adhérer aux statuts de l'association votés à l'assemblée générale qui se déroule en début d'année scolaire.

La composition du nouveau bureau est : Président : LEUSEULTRE Laurine; Présidente adjointe : TRAVASSAC Fanny ; Trésorière : GALZIN Emilie ; Vice Trésorière : VANDE MALE Liesbeth ; Secrétaire : DURAND Sophie ; Vice-secrétaire : GIBBAUT Mélanie .

Pour fonctionner, l'APE bénéficie d'une somme allouée par les mairies par enfants scolarisés et d'une subvention par la Communauté des Communes, réservée aux transports.

Au cours de l'année scolaire 2018/2019 plusieurs manifestations ont été réalisées : le quinzaine des écoles le 18 novembre 2018 à la salle des fêtes de Melvieu, la vente de photos de classe et la kermesse qui a eu lieu en juin 2019.

Ces manifestations ont permis la réalisation de nombreux projets dont les principaux sont :

- Le projet langue : les élèves ont assisté à la rencontre occitane qui s'est déroulée à Brousse-le-Château.
- Le projet école et cinéma : Les enfants ont participé à plusieurs séances au cinéma à St Affrique ou à St Rome de Tarn pour visionner plusieurs films sur lesquels ils avaient travaillé.
- Le projet cinéma : avec un intervenant extérieur, ils ont créé un film d'animation de quelques minutes qui a été présenté en fin d'année à la kermesse et au foyer de vie.
- Une semaine d'intégration : au cours de cette semaine l'ensemble des élèves se sont retrouvés dans l'enceinte de l'école du Truel pour participer à différents petits ateliers (artistique, cinéma, ...) en vue de la préparation du spectacle de fin d'année.
- Différentes sorties... (ex : cité de la pierre)

Au cours de cette année nous avons également TOUS été très mobilisés pour soutenir une demande de création de poste dans notre RPI. (Différents rassemblements, pétitions, ...)

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'ensemble des personnes qui nous ont apporté leur aides dans notre combat pour de meilleures conditions d'éducation pour nos enfants.

Nous remercions ensuite les municipalités pour leurs aides et soutien tout au long de l'année. Sans oublier les nouveaux et anciens parents qui s'investissent dans cette association pour l'organisation des diverses manifestations. Grâce à eux nos enfants peuvent bénéficier de sorties et d'activités formatrices.



Le bureau de l'APE.

LE COMITÉ DES FÊTES DE MELVIEU

Après un réveillon de la Saint Sylvestre sur le thème des années folles, les festivités se sont poursuivies au mois d'Août par la fête votive.

Cette année, c'est sous un soleil radieux que s'est déroulé notre week end festif, week end avec ses traditionnels repas (jambon braisé et Aligot, saucisses ou tripoux), après midi pétanques suivies de bals, le samedi pour les jeunes générations (orchestre LET S DANCE) et le dimanche pour les plus anciens (Orchestre DOMINGO).

Le dimanche, Mika anim, la fée Kératine et Sylver Christ ont égayé l'après midi : Sculptures de ballon, maquillage et magie, sous les yeux émerveillés des petits comme des grands.

LES ASSOCIATIONS



A l'aube de 2020, le comité prépare son réveillon sous le thème de Disney et, vous souhaite une bonne année.

Il vous donne rendez vous le 21, 22 et 23 août 2020, avec l'orchestre Epsilon, en avant première le groupe « potofeu » et l'orchestre Frédéric Vernhet et ses danseuses.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MELVIEU

La Bibliothèque est toujours là !

Nos fidèles lectrices aussi et nous sommes ravis de leur proposer chaque semaine de nouveaux livres. Nous avons reçu cette année des dons de Mesdames Mezzaroba, Brigitte Thomas, Deligny, Hocquet, Frayssignes et Merandon, merci à elles.

Nous avons eu le bonheur de rencontrer, l'été passé, Madame Janine Connes, astronome, venue depuis sa maison des Penarderies (le Truel) nous apporter des livres, notamment certains de son mari, Pierre Connes, physicien de renom, de son beau-père Georges Connes, linguiste, professeur d'université, résistant, maire de Dijon. Des Aveyronnais comme tant d'autres partis réaliser leur destin ailleurs mais toujours revenus sur leur terre.

Madame Connes nous a fait parvenir le dernier ouvrage, posthume, de son mari avant qu'il ne paraisse en librairie. La simplicité de cette dame qui continue de publier, est à la hauteur des travaux reconnus de cette famille qui seront bientôt évoqués à la Bibliothèque.

Par ailleurs nos filières familiales nous aident à donner encore un air de bonne santé à cette dernière avec le don ou le prêt de livres ou magazines. Venez voir, nous vous offrirons un café. Vous pouvez juste venir passer un moment d'ailleurs..



Depuis le mois d'octobre nous ouvrons le mardi seulement pour pouvoir disposer d'ouvertures spéciales qui permettent à tous de venir par exemple certains samedis.

Notre première ouverture spéciale a été pour accueillir les élèves de l'école de Saint-Victor le vendredi 8 novembre.

Initiée par Muriel Connes, cette visite, qui avait permis par deux fois une belle rencontre intergénérationnelle, a été renouvelée par Justine Gaben, nouvelle Directrice de l'école.

En compagnie de Nathalie et Jacinte nous avons formé sous son égide plusieurs groupes de travail autour du Livre. L'utilisation supplémentaire de l'ancienne salle de cantine a permis une plus grande aisance de mouvements et la cour de l'école de Melvieu a pu retentir de voix enfantines lors de la récréation. Une belle matinée active!

Notre deuxième ouverture spéciale à l'heure où nous écrivons, devrait se faire le samedi 6 décembre pour permettre justement la venue de ceux qui ne peuvent bénéficier de l'ouverture du mardi.

Est prévu également un après-midi "écriture " pour ceux qui aimeraient fixer le souvenir d'une personne, d'un événement et le conserver dans notre armoire "Patrimoine ".

Si vous connaissez une personne isolée, immobilisée, faites-le nous savoir, nous envisagerons un portage de livres à domicile comme nous le faisons déjà pour une personne grâce à Géraldine Serin.

Sachez qu'en dehors des heures d'ouverture nous sommes occupés par la recherche, le stockage le tri, le rangement et l'enregistrement de nouveaux livres mais nous ferons tout ce que nous pouvons pour faire plus et pour tous.

Nous attendons vos suggestions.

Bonne année à tous.

Anne-Marie et Jean-Pierre, animateurs bénévoles, contents de l'être.

L'ASSOCIATION PLATEAU SURVOLTE COLLECTIF DE L'AVANT-CAUSSE DE ST-AFFRIQUE

Rappel de l'Objet de l'association : Défense du cadre de vie des habitants de la commune de St Victor-et-Melvieu, défense contre l'agrandissement du réseau très haute tension et préservation de la biodiversité .

Notre association en est à l'étape du combat juridique qui a toujours été son objectif depuis sa création il y a dix ans.

En mai 2010, nous étions environ 70 habitants de St Victor-et-Melvieu à Millau sous les fenêtres de la réunion de concertation pour dire notre refus de ce projet de transformateur. Le Sous-Préfet a décidé de passer outre l'avis des habitants et d'imposer le projet à St-Victor. N'aurait-il pas été préférable à l'époque de tenir compte des habitants au lieu d'avancer à marche forcée et de susciter une telle situation conflictuelle?

Une pétition signée par 80% des habitants de la commune avait été envoyée à la Préfète en 2010, aucune réponse! Pendant l'enquête publique en 2017, plus de 100 habitants de St Victor-et-Melvieu avaient remis des courriers individuels refusant ce transformateur.

Depuis 10 ans, notre association s'est organisée afin de rassembler de quoi financer son combat juridique.

Nous nous sommes déplacés pour sensibiliser nombre d'élus (région, département, municipalité, député, sénateurs, membres du Parc Naturel Régional des Grands Causses). Si certains d'entre eux nous ont dit être contre ce projet de transformateur et contre la concentration d'éoliennes, il faut bien avouer qu'ils furent pour la plupart particulièrement décevants, votant favorablement pour le transformateur. Paroles, paroles....

Une mise-au-point : dans notre combat contre le transformateur, nous n'insultons pas et nous sommes strictement non-violents. Notre règlement intérieur précise : « Les moyens d'actions de l'association sont ceux de l'action non-violente ».

Notre association en est donc à l'étape du recours administratif. La Loi considère qu'un recours n'est pas suspensif, cela veut dire que si nous gagnons le procès, peut-être bien que RTE aura eu de temps de décaisser et d'effondrer les terres de La Plaine, de bétonner et de construire au moins en partie son mikado de ferrailles et barres électrifiées.

Pour information les propriétaires/agriculteurs ont refusé le rachat de leurs terres par RTE, et les sommes ont été placées dans une Caisse de consignation. C'est important, car si le tribunal juge l'arrêté non valide, ils seront toujours propriétaires de leurs terres et pourront les reprendre aussitôt.

D'ailleurs de quelle légitimité se décore la Société Anonyme RTE en commençant les travaux alors qu'ils sont mis au Tribunal Administratif pour plusieurs irrégularités dans leur dossier ?

Notre requête contre RTE et l'Etat sera jugée courant 2020.

Pour l'association Plateau Survolté, sa présidente Carole Joly.

LA SOCIETE DE CHASSE

La saison 2018-2019 s'est terminée comme chaque année par l'assemblée générale de la société de chasse de **Saint Victor et Melvieu** qui s'est déroulée le 29 juin 2019 à la salle des fêtes de **Saint Victor** sous la présidence de **M. Georges CAUMES**.

Les membres du bureau restent inchangés pour la saison 2018-2019.

Président: M. CAUMES Georges

Vice-Président: M. ARNAL Raymond

Trésorier: M. WEHEZKO Jean-Claude

Secrétaire: M. DARRIET Dominique



Cette année 53 chasseurs adhèrent à l'association.

40 sangliers et 25 chevreuils ont été prélevés en battues.

1 seul lâcher de perdreaux a été effectué avant la date d'ouverture.

Les lâchers de faisans ont été effectués semaine 35, 43 et 50.

Nos piégeurs ont réalisé 15 prises de renard, cette activité contre les nuisibles permet la préservation du petit gibier lâcher ou sauvage. Merci encore pour leur contribution.

La société remercie encore les différents propriétaires qui lui font confiance en donnant le droit de chasse sur leurs terres.

Le Président, Georges Caumes

LES AMIS DE NOTRE DAME DU DESERT



Notre Association est composée de nombreux bénévoles qui participent activement aux différentes tâches d'entretien du site et de la Chapelle ainsi qu'au fonctionnement de l'Association.

Travaux effectués pour l'année 2019 :

- Au printemps : ramassage des feuilles, débroussaillage, taille et traitement des buis,
- Surveillance hebdomadaire de l'arrosage automatique,
- Pose du 'chapeau' en pierre de taille sur la statue de la Vierge en façade de la chapelle,
- Organisation du pèlerinage le dimanche de Pentecôte : 9 juin 2019,
- Participation, sur le site, au bon déroulement du concert offert par la Municipalité le 9 août 2019,
- Permanences sur le site, assurées par les bénévoles, les dimanches après-midis du 16 juin au 29 septembre 2019 de 15 H à 18 H 30, pendant lesquelles Notre Dame du Désert a reçu la visite d'environ 450 personnes.

Projets pour 2020 :

- Travaux de rénovation peinture dans la chapelle y compris la tribune.
- Expertise de la statue de la 'vierge enceinte' par le Conservateur des antiquités et objets d'art de la région Occitanie accompagné par le Responsable de l'art sacré auprès de l'Evêché. Cette statue serait du 15ème siècle. Le Conservateur des antiquités et objets d'art va préparer et déposer un dossier auprès de la commission 'monuments historiques' de la région afin que cette statue soit classée.

LES AMIS DE NOTRE DAME DU DESERT

vous adressent tous leurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2020.

Pour toute information : 05 65 62 54 34 – Jacqueline Galonnier

AFM TELETHON



LES ASSOCIATIONS

AFM TÉLÉTHON 2019
Ancien canton de St-Rome-de-Tarn
& communes d'Alrance et St-Izaire



29 976,51€



Depuis des années, les manifestations organisées dans le cadre du Téléthon rythment la vie de l'ancien Canton de St-Rome-de-Tarn, des communes d'Alrance, St-Izaire et sont devenues des événements incontournables.

De plus en plus nombreux, les habitants se mobilisent et s'investissent sans compter pour cette belle cause !

Un énorme merci aux généreux commerçants, donateurs, élus, SIVOM et aux associations de toutes les communes qui nous ont soutenus dans cette action de solidarité.

Merci à tous pour votre extraordinaire élan de solidarité, cela nous conforte dans notre volonté pour aller toujours plus loin dans la lutte contre les maladies génétiques.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter, de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

On se donne rendez-vous l'année prochaine en commençant par le 23 février à St-Izaire pour une randonnée à 10h30, suivie d'un apéritif et d'un repas daube de sanglier & frites.

Merci

Un merci tout particulier aux discomobiles et musiciens qui ont généreusement offert leur prestations.

DISCOMOBILE
PYRAMIDAL



**NO
RÉSO**

Réalisé par Vincegraphik

Enfance et parentalité

Accompagnement du handicap

Services et soins aux séniors

Entretien de la maison

Aide aux aidants

Cette année encore l'association locale ADMR de la Vallée des Raspes a été très présente dans votre commune.

Près de 20 000 heures d'interventions auprès de plus de 240 clients sur les 8 communes couvertes, ce qui représente 24 emplois non délocalisables.

Au sein de notre association, nous portons des valeurs fortes et des objectifs qui sont importants pour tous, bénévoles et salariés.

Nous sommes présents sur l'ensemble du territoire, les bénévoles se déplacent au domicile pour faire le lien avec l'association ainsi que pour le suivi des interventions.

Le réseau ADMR est engagé dans une démarche d'amélioration continue. De nombreuses formations sont proposées aux salariés ainsi qu'aux bénévoles, cela afin satisfaire nos clients.



Notre association recrute régulièrement de nouveaux salariés d'interventions ainsi que de nouveaux bénévoles, afin de répondre aux mieux aux besoins des habitants de notre territoire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter de secrétariat de l'association au:

05 65 72 38 52

Vous pouvez également nous retrouver sur le site internet <https://www.admr.org/associations/federation-admr-de-laveyron>

CLUB DES RASPES

ANNEE 2019

Le club du 3eme âge (Le club des Raspes), créé depuis de nombreuses années, **en 1987**, regroupe des personnes retraitées et actives de notre commune , mais aussi des communes voisines, qui se retrouvent au cours de l'année, pour partager ensemble quelques heures, et rompre avec la solitude de nos villages, ou les activités collectives sont rares.

L'assemblée générale du 03 février 2019, a permis aux adhérents de se regrouper et de partager la galette, un bon moment de convivialité.

De nombreuses activités ont été proposées au cours de cette année :

07 Avril loto du club à la salle des fêtes de Melvieu.

27 Juin sortie à Montpellier et Palavas les Flots.

05 Août repas chez « Les Toqués » au Truel.

14 Septembre sortie à Pradines et Château du Bosc.

01 Décembre repas de Noel chez « Val et Ludo » à Saint-Victor.

07.08.09 Décembre sortie dans le Lot.



Le club donne rendez-vous pour son AG, en février 2020, à toutes les personnes qui veulent rejoindre le groupe, elles seront les bienvenues, pour que vive une association il faut des adhérents.

En cette année 2019 qui se termine, le club à une pensée particulière pour Alain Carrat et Jean Roméro, deux fidèles adhérents qui nous ont quitté.

Le club des Raspes vous souhaite une bonne année 2020.

E.FOURNIER Présidente

L'ASSOCIATION ARMONI-SANTE

Des nouvelles de l'association : après la phase intensive des chantiers participatifs pour les gros travaux à Bosc, les activités de l'association vont reprendre progressivement, à Bosc (la maison est partiellement habitable) mais aussi à Melvieu.

Déjà en octobre nous avons pu accueillir à St Victor la conférence de Hélène Lanctôt sur « La grande réconciliation au Québec », histoire du génocide culturel des peuples premiers d'Amérique du Nord, fruit des nombreuses recherches menées pour l'écriture de son livre, « Le Peuple Debout ».

La transmission de la pratique ancestrale de la « Roue de Médecine » a été le thème d'un stage de 2 jours, riche de symboles et d'émotion.



Activités centrées sur le site de Bosc :

- Méditation : le mercredi de 9 à 10h dans la yourte (ouvert à tous)
- Séjours à thème pour des groupes de 4 personnes maxi selon la saison
- Accueil individuel plus ou moins longue durée
- Chantiers participatifs, ou « chantier-thérapie »
- Rendez-vous individuels avec la coordonnatrice Nicole Sicard, Docteure en médecine retraitée, formée en naturothérapie, en approches énergétique et psycho-spirituelle (déséquilibre de santé, recherche personnelle...)

Sur le site de Melvieu (Chemin des écoles):

- Ateliers « Vivons l'Instant Cuisine » avec Maryvonne Jaffrelot
- Ateliers d'écriture, d'art-thérapie avec Etienne Kremer, et rendez-vous individuels
- Accueil du « Cercle de sagesse des Grand-mères » pendant l'hiver
- Séjours thématiques pour groupes de 4 à 8 personnes avec différents intervenants
- En projet : cycle d'initiation à la méditation

Contact : www.armoni-sante.com – 06 70 15 18 27 Nicole SICARD

Cercle de sagesse des « grand-mères »

Il est des moments de la vie où des choix particuliers se présentent.

Après l'enfance, la jeunesse, la vie dite « active », l'âge de la vieillesse se profile. Pourtant nous nous sentons – et nous sommes – toujours intacts dans notre esprit. Seul notre corps change.

Le choix se présente :

- se soumettre à l'image que notre société développe des « retraités », des « personnes âgées »,
- ou accepter pleinement ce passage, le vivre intensément, avec toutes les richesses qu'il apporte.

« Etre vieux c'est être jeune depuis plus longtemps que les autres » (auteur inconnu ?).

Qui d'autre que celles et ceux qui ont vécu cette expérience de la vie peut mieux approcher, incarner la « sagesse » ? Pourtant lorsque nous y sommes, nous n'osons pas, nous ne nous sentons pas (encore ?) légitimes.

Le Cercle de sagesse des « grand-mères » s'est créé autour de ce thème, à Melvieu, en octobre 2015.

Les réunions mensuelles ont permis aux participantes d'échanger sur des thèmes qui leur sont chers, sur ce que la vie leur enseigne, de se sentir accompagnées sur leur chemin, dont les embûches semblent plus légères à vivre. C'est un lieu d'écoute, de créativité, de solidarité, de connivence, de confiance, d'Amour. La Parole vient du cœur, touche au cœur.

Le cercle est un groupement libre ouvert à toute femme à l'automne de sa vie, décidée à vivre cette période avec intensité .

Il n'est pas nécessaire d'être biologiquement grand-mère.

Contact : Lucienne au 06 41 30 80 46 / email : lucienne.lacroix@live.fr

LES BREVES ...

EMPLOYES



Cette année, de nouvelles recrues sont venues compléter (ou remplacer) l'équipe des employés communaux.

Sur le temps du repas, à la cantine, les enfants sont toujours encadrés par Jacinte (qui occupe également le poste d'ATSEM supplémentaire à mi-temps) mais aussi par Carole Joly (à droite).

Concernant la voirie, l'équipe est désormais composée de Guilhem Bru et Michel Veyrié (à gauche).

Mickaël Daffas a souhaité démissionner au 31 décembre 2019 pour se consacrer pleinement à son entreprise.

Nous lui souhaitons une bonne continuation !



DON



Monsieur Bergonnier Jean-Marie a fait don à la Commune de Saint Victor et Melvieu d'un tableau représentant la mort du Marquis Louis Joseph de MONTCALM DE GOZON lors de la bataille de Québec. Celui-ci est installé à la mairie dans le bureau du maire et des conseillers.

LES BREVES ...

CONCERT NOTRE DAME DU DESERT

Cet été le concert de Notre Dame du Désert du 9 août n'a pas été une vraie réussite.

Non par la qualité des artistes, il s'agissait du groupe franco-brésilien Cao Laru avec un univers musical inspiré de la musique brésilienne, française et des balkans. Nous les avons reçus l'année dernière et le niveau musical était toujours aussi bon. Mais l'attente fut longue. En effet ils devaient se produire dans l'après-midi. Or, en provenance de la région parisienne où ils assuraient un autre concert, leur camion est tombé en panne. Il leur a fallu attendre un dépanneur et finalement se résoudre à louer un autre véhicule.

Mais les invités et auditeurs étaient là et beaucoup se sont découragés et sont rentrés chez eux. D'autres ont attendu et eu le plaisir d'assister au spectacle.

Le repas traditionnellement offert par le conseil municipal aux artistes et amis de Notre Dame du Désert s'en est trouvé retardé d'autant.

Nous adressons toutes nos excuses à ces derniers et espérons les retrouver l'année prochaine dans de meilleures conditions.

Danièle Merandon

GENEROSITE



A plusieurs reprises M. Delong Claude de St Affrique s'associe à nos manifestations municipales ce qui est déjà très aimable de sa part. Mais ce qui l'est plus encore c'est qu'il apporte, comme lors de la cérémonie de ce 11 novembre 2019, des pâtisseries de sa confection. En l'occurrence ce furent des fouaces fort appréciées.

Le conseil municipal le remercie chaleureusement et lui souhaite ainsi qu'à sa famille une bonne année 2020.

ILS TRAVAILLENT CHEZ NOUS

DANS LE BÂTIMENT

- **CAUMES Et Fils** à Melvieu : Plaquiste, Plâtrier, Carreleur / 05 .65.42.64.53
- **GROUPE GALZIN AZAIS CONSTRUCTION** à Saint-Victor :
Maçonnerie, T.P. / 05.65.62.56.29
- **HUC Christophe** à Montplaisir : Peintre en bâtiment / 05.65.61.33.21
- **LEMAIRE Arnaud** à St-Victor : Jardinerie (débroussaillage, élagage, entretien espaces verts...) / 07.57.50.04.25
- **LOPES Fernand** à Saint-Victor : Maçon / 06.14.61.33.28



DANS L'ARTISANAT

- **ATELIER DE PEINTURE SUR BOIS** : Mme Carole JOLY à St-Victor ; Création et fabrication de meubles, Peinture et patine sur bois, aquarelle / 05.65.60.43.05 / site internet : www.patinesdemeubles.blogspot.com
- **VICTOR SERVICES** : M. Lionel JACOLINO à Saint Victor / Bricolage, jardinage, assistance informatique, soutien scolaire / 05.65.60.43.05
- **PANELLA José**: ferronnerie à Melvieu / 09.53.72.39.68 ou 06.74.45.93.29
- **LOULOU DES BOIS**: M. Lionel MEEUWS à Melvieu; Ebéniste, conception, fabrication en bois de palette et matériaux de récupération /06.66.25.07.74/ Facebook: Loulou des bois– palette et récup à Melvieu



DANS L'ALIMENTATION

- **EPICERIE DE SAINT-VICTOR** : M. SIEURIN et Mme DIONNET : Dépôt gaz, Pain, Presse , Alimentation générale, Point Poste, Livraison à domicile / 05.65.47/72/86
- **SPIRULINE DES RASPES DU TARN**: Thomas AUGIS, producteur, Le Plô de Sourbie, St-Victor / 06.61.48.36.86 / contact@spiruline-des-raspes.com .



DANS LA RESTAURATION

- **LA CHARMERAIE** : Mme CARRAT Nadine à Melvieu: Bar, Restauration, Chambres et Tables d'hôtes / 05.65.58.19.06
- **CHEZ VAL ET LUDO** : M. SIEURIN Ludovic et Mme DIONNET Valérie: Bar, Restauration, 05 65 47 72 86 / val.ludo@outlook.fr

VILLAGE VACANCES

- « **LE BALCON DES RASPES** » : M. POULVELARIE Christian et Mme MALFAIT Maité, à la Serre, Saint-Victor / 05.65.58.19.08.

GITES



- **GITE LA FOSSE, 3 étoiles** : Mme GAYRAUD Emilie, La Fosse, 12400 Saint-Victor et Melvieu / 06.01.81.90.11
- **GITE DE FRANCE** : Mme COMBETTES à Ayres / 05.65.61.11.55 / 06.70.12.34.91
- **GITE LES JARDINS DE DIANNE** : Mme Nadine CARRAT à Melvieu / 05.65.58.19.06
- **GITE et CHAMBRES D'HÔTES MONTROZIER** : Dominick COSGROVE à Saint-Victor / 05.65.58.76.15 / dominick6@wanadoo.f
- **GITE LE Puits MEDIEVAL** : Mme MERIC Simone à Saint Victor / 05.65.49.40.65 / 07.81.96.36.87
- **GITE de Mme JEANTET Maryse** à Saint-Victor / 05.65.62.56.30 / 06.52.06.34.49
- **GITE de M. LE MEE Jacques** à la Balmayrie Basse / 06/81/15/24/23.

TOURISME

- **CENTRE D'ART MURAL, EGLISE et TOUR** : Mairie, 05.65.62.51.05, mairie.saintvictoretmelvieu@gmail.com

DANS LA SANTE ET LE SOCIAL



- **L'A.D.M.R.** : (l'Aide au Maintien des personnes âgées à Domicile en Milieu Rural) / 05.65.72.38.52
- **BONAMI-TRINQUIER Magali** à Saint-Victor : Masseur- Kinésithérapeute / 06.73.46.51.10
- **BROUILLET Josiane** à St-Victor: Assistante maternelle / 05.65.59.05.14
- **DELIGNY Sylvie** à Melvieu : Assistante maternelle / 06.29.12.15.68
- **JEOLAS Dominique** à Saint-Victor : Infirmière / 05.65.59.44.21
- **LARDEUX Christel** à Saint-Victor, Cabinet infirmier : Infirmière / 05.65.59.44.21
- **MARQUES Dominique** à Broquies : Infirmière / 05.65.59.44.21
- **ROQUES Myriam** à Saint-Victor : Infirmière / 05.65.59.44.21

DANS LE TRANSPORT ET L'INDUSTRIE

- Les multiples activités d'**E.D.F.** à l'usine de Pinet et au poste du Planol
- **TRANSPORTS VAYSSIERE** à Ayssènes / 05.65.46.53.72 ou 06.65.43.33.23

COIFFURE



- **DE LA RACINE A LA POINTE** coiffure à domicile, Mme Agathe CABROL à St-Victor, 12400 Saint-Victor et Melvieu / 06.45.07.78.88



Le Mas de Fraysse



La Devèze



La Combe